

Lors donc que dans un de ces plafonds vous voyez des cadres comme dans la fig. 400, c'est le fond B qui est la construction, les cadres A sont ajoutés, et ce serait une faute de vouloir évider en creux dans la construction les fonds B-B, malgré leur apparence d'encaissements.

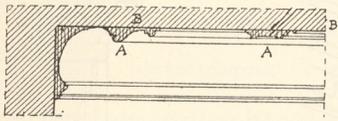
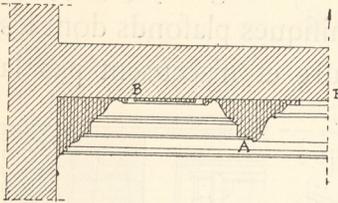


Fig. 400. — Planchers avec cadres saillants.

Je m'en tiens pour le moment à ces indications très générales.

Planchers en fer. — Aujourd'hui, l'emploi du fer a presque complètement remplacé l'emploi du bois pour les planchers, notamment dans les

constructions importantes et dans l'habitation. Le fer présente en effet d'immenses avantages : il est incombustible, ne pourrit pas, se prête à toute la rigidité qu'on peut désirer ; on calcule sa résistance avec bien plus de certitude, enfin il permet des portées irréalisables avec le bois.

Ici encore, c'est le solivage qui recevra le carrelage ou le parquetage. Les solives sont formées par des barres de fer laminé à double T, qu'on espace de 0^m60 à 0^m75 ; le *hourdis* se fait de

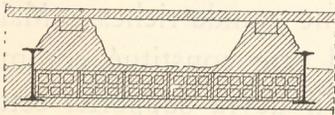


Fig. 401. — Plancher en fer hourdé en briques creuses.

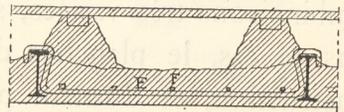


Fig. 402. — Plancher en fer hourdé en plâtras et plâtre.

diverses façons, soit en briques creuses et plâtre (fig. 401), soit en plâtras et plâtre (fig. 402) ; dans ce cas, pour donner de la solidité au hourdis, on relie les solives par des *entretoises* E en fer carré coudé aux deux bouts, sur lesquelles on pose des